

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze Juin à 20 h 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	FUMEY Françoise	RICLOUX Benoît
AIROLDI Michel	GHARBI Stéphanie	THEVENOT Marie-Christine
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	GIACOMINI Sébastien	
CUSINATO Françoise	MOULIN Cyril	
Etaient absents excusés		
BELOT François	a donné procuration à	CUSINATO Françoise
MOUREY Martine	a donné procuration à	GHARBI Stéphanie
POUZOL Michel	a donné procuration à	RICLOUX Benoît
RACLE Olivier	a donné procuration à	AIROLDI Michel
VARCHON Daniel	a donné procuration à	BARTHELET Catherine

Monsieur Benoit RICLOUX a été désigné comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 30

Délibérations

01 – Délégué à la protection des données – convention avec l'AD@T

Vu le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679) du 27 avril 2016, donnant obligation aux collectivités de nommer un Délégué à la Protection des Données, et de respecter ledit règlement,

Vu les statuts de l'AD@T, tels qu'adoptés lors de l'Assemblée générale constitutive du 12 octobre 2016 et modifiés le 9 décembre 2017,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'AD@T en date du 13 mars 2018 portant sur la mise en place d'une prestation de Délégué à la Protection des Données par l'AD@T, destinée à ses collectivités adhérentes, au titre de ses missions optionnelles,

Exposé :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de l'AD@T de fournir une prestation de Délégué à la Protection des Données, destinée à ses collectivités adhérentes, au titre de ses missions optionnelles,

Cette prestation permettra à la collectivité de nommer l'ADAT en tant que personne morale pour être Délégué à la Protection des Données et de se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les missions du Délégué à la Protection des Données consistent à :

- Accompagner la collectivité dans l'inventaire des traitements de données à caractère personnel
 - Recenser tous les traitements utilisant des données à caractère personnel
 - Vérifier la licéité, la conformité des traitements concernés
 - Remplir le registre des traitements en respectant le formalisme nécessaire
 - Apporter des recommandations de mise en conformité sur les traitements recensés
- Auditer la sécurité de la collectivité
 - Réalisation de l'audit de Sécurité
 - Faire des préconisations pour améliorer le niveau de sécurité
- Sensibiliser les élus et les agents sur les multiples principes du RGPD et ses obligations
 - Le RGPD : définition et obligations
 - La sécurité appliquée aux Données personnelles
 - L'utilisation au quotidien des données personnelles

- Les droits des usagers
- Obtenir le consentement des usagers
- Les incidents : comment les gérer
- Se préparer à un contrôle de la CNIL
- Être le référent dans la collectivité pour toutes les questions de l' élu et des agents relatives à la gestion des données à caractère personnel
 - Mise en place de nouveaux traitements
 - Licéité et conformité des traitements
 - Assister l' élu dans les études d'impact sur la vie privée (EIVP ou PIA) préalables à la mise en œuvre des traitements susceptibles d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées (Art35)
 - Accompagner la collectivité dans les réponses à donner à une personne faisant une demande de droits (accès, modification, suppression, portabilité) relative à ses données personnelles gérées par la collectivité
 - Accompagner la collectivité dans les actions à mener lors d'une violation de données à caractère personnel
- Contrôler régulièrement le respect au RGPD et au droit national en matière de protection des données
- Documenter
 - Les preuves de conformité
 - Les actions de sensibilisation à destination des élus et des agents
 - Les actions menées sur les traitements
 - Les actions menées sur les données suite à une demande de personnes concernées
 - Être le référent de la collectivité devant la CNIL en cas de questionnement ou de contrôle

Cette prestation est de nature intellectuelle et n'a pas pour but la préconisation de produits logiciels ou matériels.

Elle se décomposera en 2 phases :

- La phase de mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données, avec toutes les missions énumérées plus haut,
- La phase de suivi qui permettra de maintenir cette conformité en réalisant des audits, et de nouvelles actions de sensibilisation.

Tarification

Les conditions tarifaires sont détaillées en annexe 1.

Délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE d'adhérer à la prestation de l'AD@T de mise à disposition d'un Délégué à la Protection des Données mutualisé
- DESIGNER L'AD@T comme personne morale pour être son Délégué à la Protection des Données
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à prendre toutes les décisions et à signer tous les documents concrétisant cette décision, notamment la convention avec l'AD@T et les conditions tarifaires.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

02 – PLU Intercommunal - Désignation des élus communaux référents

Madame le Maire rappelle que la compétence relative aux documents d'urbanisme est exercée par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon depuis le 27 mars 2017.

Dans la perspective d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, le Grand Besançon a adopté le 29 janvier 2017 une charte de gouvernance, laquelle prévoit la mise en place de comités de secteur au sein desquels siègent deux élus par commune : le Maire ainsi qu'un adjoint au Maire, désigné par le conseil municipal.

Madame le Maire procède à un appel à candidature.

Monsieur François BELOT s'est porté candidat.

Après délibération, Monsieur François BELOT est désigné comme représentant de la commune au sein du comité de secteur PLUi aux côtés de Madame le Maire.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

03 – Finances – Compte de gestion 2018 suite à la dissolution du budget assainissement

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la CAGB au 1^{er} Janvier 2018, le budget assainissement a été dissout au 31 Décembre 2017.

Monsieur le Percepteur a désormais terminé les écritures de dissolution.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion 2018 du budget assainissement, dont les dernières données sont la suivante :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Part affecté à l'invest. Exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Transfert ou intégrat° de résultats par opérat° d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	- 12 515.46 €	- €	- €	12 515.46 €	- €
Fonctionnement	256 825.31 €	- €	- €	- 256 825.31 €	- €
Total	244 309.85 €	- €	- €	- 244 309.85 €	- €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2018 suite à la dissolution du budget assainissement, dont les données chiffrées sont détaillées ci-dessus.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

04 – Bail – Antenne relais Orange France / Commune de PELOUSEY

La Société Orange :

1. a souhaité résilier le bail signé le 10 Mai 2016, correspondant à la location d'un terrain de 150 m² pour 3 300 € / an, pour l'implantation d'équipements techniques,
2. propose à la commune un nouveau bail englobant l'ancien terrain et un nouveau terrain pour une contenance totale de 205 m² pour une location annuelle de 4 900 €.

Après présentation par Madame Le Maire du nouveau bail proposé par la société ORANGE, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer le dit bail et tous les documents si afférents.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

Questions diverses - Informations diverses et dates à retenir

Mme le Maire informe :

La commission de suivi de site de l'usine d'incinération des ordures ménagères, de déchets industriels banals et de boues de la station d'épuration de Besançon s'est réunie à l'initiative de la Préfecture. Tous les contrôles et suivis sont honorés et aucun dépassement n'est constaté.

Le Grand Besançon

- o Présentation de l'évolution du service aide aux communes qui regroupe maintenant 51 communes adhérentes au niveau 2b et 15 communes au niveau au 2a. Actuellement, les missions sont principalement : accompagnement des projets communaux (assistance à maîtrise d'ouvrage), aide à la commande publique, aux affaires juridiques, dispositif Num@irie, groupement de commandes, Conseiller en Énergie Partagé (CEP) et Prêt de matériel. De nouvelles missions vont débuter cette année : accès au logiciel d'analyse budgétaire, prospective et financière, Localnova, appui logistique à la gestion des dépôts sauvages, développement du SIG (Système d'Information Géographique) et démarche Marianne.
- o La nouvelle charte de gouvernance a été envoyée à chaque élu municipal pour que

chacun puisse prendre connaissance de l'implication possible des adjoints dans les dossiers techniques d'agglomération et des garanties apportées sur le mode de collaboration.

- Une conférence des maires a eu lieu le 4 juin sur le thème de la compétence voirie avec la présentation des derniers arbitrages du bureau. Une explication complète sera donnée en juillet aux conseillers, reprenant tous les arbitrages et les incidences financières pour la commune.
- Un accent est mis sur la communication du Grand Besançon, par exemple le fascicule sur le budget 2018, la mise en page de la charte, la future Newsletter, etc.
- Une réunion du comité de secteur s'est tenue en mai à Serre-les-Sapins à propos de la compétence mobilité ainsi qu'une réunion publique, au cours de laquelle l'évolution des lignes de bus a été présentée : nouvelles lignes 11 par exemple, etc.
- L'activité de la mission PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a également été présentée en comité de secteur : une trentaine de procédures en cours sont accompagnées, la mise en ligne des documents d'urbanisme sur le géo-portail de l'urbanisme. Le lien sera envoyé aux élus.
- La ville de Besançon en lien avec le Grand Besançon organise les 1^{ères} assises des insectes pollinisateurs en ville : le sujet est grave vu la disparition des abeilles en campagne...
- Une réunion avec les CEP et les techniciens ATMO (association qui analyse la qualité de l'air) a réuni les communes qui souhaitaient des informations sur leurs obligations quant à la qualité de l'air intérieur dans les locaux accueillant les moins de 6 ans. La commune adhère à ce dispositif et va réaliser un état des lieux grâce à cet accompagnement.

Le Département du Doubs a lancé des travaux de renouvellement de la couche de roulement de la RD 5 et de la RD 8 au niveau de la commune. Un courrier de remerciement a été transmis car il n'était pas certain que ces travaux puissent être portés dès cette année.

Le département travaille également de concert avec la DREAL à la finition des travaux à réaliser sur la RD465 entre Miserey-Salines et Pirey. Les élus se félicitent de cette articulation intelligente entre les collectivités.

La signalisation horizontale sera faite par les services du département à la suite des travaux.

Des échanges récurrents ont eu lieu également à la suite des coulées de terre dues aux violents orages de mai et juin. Cette situation était inédite et a engendré des dégâts inhabituels. La terre des champs cultivés s'est ainsi répandue en agglomération et sur les deux départementales ainsi que sur la rue de Champagney qui a dû être coupée.

Malheureusement, plusieurs particuliers ont subi également des dégâts soit par des refoulements de regard, soit par des eaux de ruissellement...

Tout est mis en œuvre pour améliorer la situation : des interventions auprès des agriculteurs concernés, des contrôles de branchement pour comprendre certains désordres laissant penser qu'il y a des inversions entre eaux usées et eaux pluviales, des curages préventifs des réseaux seront organisés cet été car les orages ont engendré l'ensablement de certains regards etc.

- Un regard non étanche sera repris début juillet dans le bas de la rue du Terne également.
- Point sur les travaux prévus sur les voiries cette année, en plus de l'aménagement de la rue du Terne où le démarrage des travaux est prévu pour Juillet :
 - ❖ François Belot prépare la consultation pour les travaux de réfection de chaussée pour la voie romaine, l'allée du séminaire (portion proche de l'ADAPEI) avec création d'un chemin piéton et une partie très dégradée de la rue de Genièvre.
 - ❖ D'autres travaux sont programmés : reprise en bicouche pour l'accès à la ferme de Fontaigneaux. Les travaux sur deux portions dégradées de la rue des Vignes sont déjà réalisés.
 - ❖ Pour la rue de Champagney, les travaux reprennent mercredi 13 Juin avec l'évacuation de la terre et la création, à nouveau, du fossé latéral.
 - ❖ Rue de Champagney et des Auxons, des travaux de rebouchage sont prévus avant l'été, le devis est signé, l'entreprise attend une météo favorable.

- **Urbanisme** : Daniel Varchon et Catherine Barthelet assurent le suivi des chantiers en participant aux réunions des Permis d'Aménager du Chanot et des Vignes Blanches.

Francois Belot, Benoit Ricloux et Daniel Varchon ont reçu en mairie des riverains proches du Chanot pour expliquer le phasage des travaux, le plan de composition des lots, etc. L'article du Trait d'Union de mai a explicité tous ces éléments et également la problématique pour les riverains des horaires de travail des entreprises et le bruit que cela engendre. Les entreprises ont été sensibilisées et font leur possible pour minimiser les impacts des travaux.

- Plusieurs courriers ont été envoyés pour rappeler des obligations diverses à certains habitants : tenue en laisse des chiens, règles d'urbanisme concernant les clôtures, problème de stationnement, etc.
- La taille des haies a été rappelée dans le Trait d'Union, un courrier personnalisé sera bientôt distribué, notamment pour les haies qui obstruent les trottoirs.

Michel Airoldi informe qu'il est passé déjà rue des Prés de la Noue et du Vert Village pour informer les propriétaires concernés. Olivier Racle a fait savoir qu'il veut bien distribuer les courriers nécessaires.

- Des incivilités récurrentes ont lieu au centre du village : un groupe de jeunes s'installe sur le domaine public en laissant derrière eux leurs ordures, charbons pour narguilé, crachats, etc. Des contrôles sont faits régulièrement par la gendarmerie avec le maire ou Benoît Ricloux et devraient aboutir rapidement, au mieux à une rencontre avec les familles de ces mineurs majoritairement du village ou à un dépôt de plainte nominatif...
- Retour sur l'étude de faisabilité de l'aménagement de l'étage de la mairie en locaux commerciaux : cette étude est présentée et montre que le projet d'installation d'un ou deux kinésithérapeutes est possible. Une candidate potentielle sera prochainement rencontrée. Les élus valident la poursuite de l'opération, en soulignant le souhait d'élargir l'offre de soins sur la commune et confirme la complétude de l'étude de faisabilité qui donne envie de poursuivre le projet avec le même architecte. Il est décidé de mobiliser rapidement le Comité Consultatif des finances pour faire le point sur le budget des locaux commerciaux et engager une décision modificative, etc.
- Un projet de création d'une structure expérimentale sociale adossée à une activité agricole et maraîchère est en cours dans le cadre de la poursuite de l'activité de la ferme de Barband. Des rencontres seront programmées au fur et à mesure de l'évolution du dossier.
- La commune des Auxons informe de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Les élus n'ont pas de remarque à émettre.
- Le Compte-rendu d'Activité de Concession (CRAC) de GRDF est présenté aux élus. Rien de particulier : de nouveaux abonnés et donc de nouveaux linéaires, pas d'incident...
- M. Guierdet de Pouilley-Les-Vignes devient officiellement notre nouveau correspondant Est Républicain pour Pelousey, c'est une bonne nouvelle car il est très impliqué...
- Le recrutement des emplois jeunes est en cours avec plus de demandes que de postes, choix difficile...
- Les opérations à la lagune et le long des ruisseaux pour chasser les ragondins vont reprendre devant la prolifération constatée par le lieutenant de louveterie.
- Point sur le projet Cap Mozzagrogna : une réunion a eu lieu entre le comité, la commune et les porteurs du projet. Le départ est prévu le 3 août depuis la place Mozzagrogna, nous l'espérons sous les encouragements du public ! Un moment festif sera donc organisé par la commune : discours, départ officiel, verre de l'amitié...
- Benoît Ricloux et Stéphanie Gharbi relatent le conseil d'école qui s'est tenu jeudi dernier : des explications ont été apportées sur les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), une petite liste de travaux sera transmise pour l'été, la nouvelle répartition des classes a été validée par Mme l'Inspectrice d'Éducation, un bilan des activités a été présenté en lien avec l'APE...

Pour mémoire, la mise en place des nouveaux horaires pour la rentrée scolaire met fin au

dispositif officiel du Projet Éducatif de Territoire et à la perception des fonds de soutien. Le groupe de travail a malgré tout validé le souhait de poursuivre les rencontres pour faciliter la transversalité des actions.

- Une formation à l'utilisation des extincteurs a été proposée au personnel communal et des Francas, aux ATSEM et aux enseignants. Tous ont salué sa qualité et remercient la commune pour cette initiative.
- Michel Airoidi relate les activités du Comité Consultatif Fleurissement : un fleurissement réussi du village mais avec le grand regret de vol comme l'an passé rue du Champ Jacquot et du Vert Village... et un débroussaillage/désherbage manuel de la montée de la Vierge. Merci aux bénévoles.
- Stéphanie Gharbi annonce une prochaine réunion du Comité Consultatif Bois et regrette également un vol important de bois opéré cette année. Une bonne nouvelle cependant : des bonnes ventes de chênes !
- Un parcours « École – P'tit tour à vélo » a été organisé par l'Usep et a été accueilli sur le site de la zone de loisirs. Moment sympathique d'échanges avec les enfants accueillis à la restauration scolaire.
- L'association des anciens combattants du canton d'Audeux nous remercie de la subvention accordée, idem pour le club de handball de Pouilley-Les-Vignes. Benoit Ricloux a participé à l'assemblée générale du club qui a annoncé sa « séparation » de l'AEP étoile dans le but de mieux accompagner la dynamique importante du club : rapprochement avec le club de Franois, nouveaux bénévoles dirigeants, etc.
- Retour positif sur la commémoration du 8 mai avec toujours beaucoup de plaisir de voir les jeunes s'investir... La réflexion est engagée pour la commémoration du 11/11/18 : la décision est prise de participer à l'opération nationale : les cloches sonneront 11 minutes à 11 heures, le 11/11... à suivre...
- Le CCAS a accueilli une réunion de l'Union Départementale des CCAS à la salle St Martin qui a rassemblé les CCAS du Grand Besançon, en présence de Mme Dard, 1^{ère} adjointe de Besançon. Des informations importantes ont été transmises sur les mesures asilaires, sur l'utilisation et les moyens liés au 115, sur les violences faites aux femmes, etc.
- Françoise Fumey relate le concert de la chorale KRYSALYA qui s'est bien passé et a recueilli des dons importants pour l'association RETINA.
- La course Foot Pelousey Loisirs a eu aussi du succès, plus de 100 participants, dans la bonne humeur avec la participation d'une équipe mairie motivée !
- 1 mariage et 1 PACS célébrés depuis le dernier conseil.

AGENDA :

Agenda des élus :

- Tous les mercredis – 17 h / 19 h – Comité Consultatif Urbanisme
- Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité
- Lundi 2 juillet - 14h – accueil classe CM2 en mairie
- Jeudi 4 juillet – 20h30 – Comité consultatif festivité

Événements futurs :

- Samedi 16 Juin 2018 – Tournoi de boules CAP MOZZAGROGNA – 9 h 00 – Zone de loisirs
- Samedi 16 Juin 2018 – Faites de la Musique – 18 h 45 – ALE – Esplanade de la Maison de la Noue
- Mercredi 27 Juin 2018 – Don du Sang – 16 h- 20 h – Maison de la Noue
- Samedi 30 Juin 2018 – Fête de l'école – Maison de la Noue

Prochains Conseils Municipaux :

- Lundi 2 Juillet 2018

Fin de la séance à 23 h 35